

**ÉLÈVE DEMANDANT L'INSCRIPTION**

Nom : .....

Prénom : .....

Née le : ..... Lieu .....

Pays de naissance : .....

Sexe :  F  M Nationalité: .....

Elève boursier français :  OUI  NON

N° de famille bourse : .....

Tél Elève .....

Mail Elève : .....

Classe poursuivie l'an passé .....

**CORRESPONDANT DESIGNÉ**

Nom et prénom : .....

Adresse complète : .....

Tél Fixe : ..... Tel Gsm : .....

Tél travail : .....

Mail : .....@.....

Affectation classe Rentrée 2018 : .....

**RESPONSABLE (PÈRE/MÈRE/TUTEUR LEGAL)**

**1<sup>er</sup> Responsable**

Nom .....

Prénom : .....

Qualité :  père  mère  tuteur

Adresse complète : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél Fixe : ..... Tel Gsm : .....

Mail : .....@.....

Adresse de travail : .....

Téléphone travail : .....

**2<sup>ème</sup> Responsable**

Nom .....

Prénom : .....

Qualité :  père  mère  tuteur

Tél. : ..... GSM : .....

Mail : .....@.....

**BOURSES SCOLAIRES**

Les bourses sont à destination des familles.

Merci de nous fournir un relevé d'identité bancaire (RIB) afin de verser les bourses d'entretien, divers et transport.

Vous avez la possibilité d'effectuer des transferts d'argent à votre enfant via des systèmes monétiques de type M'Vola, Orange Money ou Airtel Money ou un compte bancaire « Jeunes ».

**EVACUATION D'URGENCE**

Je donne mandat aux responsables du lycée Français placés sous l'autorité du proviseur et des autorités Française (Ambassade ou consulat) pour prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de force majeure (situation de crise), justifiées par l'évacuation impérieuse et inattendue des élèves de l'internat et d'organiser leur transfert vers le lieu le plus approprié pour leur sécurité.

Date & Signature :

**ELEVE**

Nom : ..... Prénom : .....

**RESPONSABLE LEGAL**

Nom : ..... Prénom : .....

Qualité :  père  mère  tuteur Mail : .....@.....

Téléphone Fixe : ..... GSM : .....

**Je soussigné, ....., responsable de l'élève ci-dessus, désigne comme correspondant pour l'année scolaire 2018-2019 la personne mentionnée ci-dessous.**

- Je note qu'en cas de renonciation du correspondant en cours d'année scolaire, le maintien de mon enfant à l'internat sera conditionné à la désignation d'un nouveau correspondant
- Le correspondant doit être majeur et en capacité de LOGGER mon enfant sur Tananarive
- J'autorise le correspondant désigné à effectuer en mon nom toutes les démarches relatives à la scolarité de mon enfant, à prendre les dispositions relatives à la vie de l'internat, à signer toute autorisation demandée par l'établissement.
- En cas de maladie, le rôle du correspondant est de prendre en charge mon enfant sur demande du lycée Français.
- En cas d'exclusion temporaire ou définitive, le correspondant est dans l'obligation d'accueillir mon enfant sur demande du lycée Français.
- Lors des périodes de vacances, le correspondant accueille mon enfant dès la fin des cours et gère son retour dans la famille.

Fait à ..... Le / / 2018

Signature :

Nom : ..... Prénom : .....

Lien avec la famille :  Famille  Amis de la famille  Famille d'accueil  Autre (précisez) Né le .....

Adresse complète :

Tél Fixe : ..... Tel Gsm : ..... Mail : .....@.....

**Important : Fournir une pièce d'identité (recto/verso) + un certificat de résidence délivrée par le Fokontany ou facture TELMA/JIRAMA conforme à l'adresse indiquée par le correspondant est obligatoire.**

**J'accepte d'être le correspondant de l'élève désigné ci-dessus avec les obligations qui en incombent :**

-Le correspondant doit être Majeur et en capacité de LOGGER l'élève sur Tananarive

-Le correspondant désigné peu être amené à effectuer au nom du parent toutes les démarches relatives à la scolarité de l'élève à prendre les dispositions relatives à la vie de l'internat, à signer toute autorisation demandée par l'établissement.

-En cas de maladie, le rôle du correspondant est de prendre en charge l'élève sur demande du lycée Français.

-En cas d'exclusion temporaire ou définitive, le correspondant est dans l'obligation d'accueillir l'élève sur demande du lycée Français.

-Lors des périodes de vacances ou jours fériés, le correspondant accueille mon enfant dès la fin des cours et gère son retour dans la famille.

**J'ai pris connaissance du régime de sortie attribué par la famille pour les week-ends de l'enfant pour lequel j'assure la qualité de correspondant :**

**Régime VERT** : Mon enfant peut décider de rester ou non à l'internat. En cas de sortie, l'établissement n'en est plus responsable de la fin de ses cours de la semaine au lundi matin (ou dimanche soir).

**Régime ORANGE** : l'élève reste le week-end à l'internat et bénéficie des sorties de droit. Dans le cas d'une autre disposition, je suis dans l'obligation d'en informer par écrit le Lycée.

**Régime ROUGE** : aucune sortie ni du week-end, ni de droit, sans accord écrit des parents. Fait à ..... Le / / 2018

Signature :

**ÉLÈVE**

Nom : ..... Prénom : .....

Le régime de sortie (rouge, orange ou vert) que vous aurez choisi pour votre enfant s'applique uniquement pour les sorties de week-end.

La prise des repas à la cantine est obligatoire pour les internes.

En revanche, votre enfant interne est au même régime que les lycéens demi-pensionnaires entre 7h30 et 17h15 sauf si vous ne le souhaitez pas.

**Je ne souhaite pas** que mon enfant soit au même régime que les élèves demi-pensionnaires. Ce qui signifie **qu'il ne pourra pas sortir du lycée** en cas d'absence de professeurs ou lorsqu'il n'a pas cours entre 7h30 et 17h15.

J'autorise mon enfant à participer à toutes les sorties qu'elles soient sportives, récréatives, culturelles ou pédagogiques organisées par l'établissement pendant ou en dehors du temps scolaire, avec ou sans nuitées extérieures. Je donne délégation aux CPE pour signer les autorisations nécessaires sans qu'ils aient besoin d'un appel ou d'un courriel de ma part.

\*Concernant les périodes de stage en entreprise (3<sup>ème</sup> ou section pro), le régime des sorties pourra être modifié pour permettre à mon enfant de se rendre seul dans l'entreprise. Il sera conduit à prendre son repas à l'extérieur et indemnisé à hauteur du montant voté en conseil d'établissement.

**REGIME DE SORTIE DU WEEK END**

L'internat fonctionne 7j/7j, il convient donc de définir un régime d'autorisation propre au week-end  
*Dans tous les cas, le week-end est placé sous l'autorité des CPE.*

**Merci de cocher le régime choisi pour l'année scolaire 2018-2019**

**Régime VERT**

Mon enfant peut décider de rester ou non à l'internat. En cas de sortie, l'établissement n'en est plus responsable de la fin de ses cours de la semaine au lundi matin (ou dimanche soir).

Mon enfant rentrera le dimanche soir (18h00 au plus tard)

Mon enfant est autorisé à rentrer de week-end le lundi matin

**Régime ORANGE**

Mon enfant sera **hébergé chaque week-end** à l'internat. En revanche, Il bénéficiera des sorties de droits (mercredi après midi jusqu'à 18h15 et le samedi matin jusqu'à 12h, sortie décalée le samedi à l'après-midi quand activités le matin). Pour toute autre sortie, je me charge (ou je délègue au correspondant) d'aviser **par écrit** les CPE.

**Régime ROUGE** Mon enfant sera hébergé à l'internat. Mon enfant ne bénéficiera pas de sortie ni du week-end, ni de droit, ni exceptionnelle sans mon accord. Je dois aviser les Cpe avant chaque sortie éventuelle.

Fait à ..... Le / / 2018 Signature